

Assemblée générale des parents 2025-2026

Le jeudi 4 septembre 2025 à 19h00

Local 119

Procès-verbal

Présences

Caroline Lavictoire, directrice
Christine Denault, présidente sortante

Aichetou Touré,
Audrey-Anne Goulet
Nathalie Navarrette
Caroline Adam
Catherine Boivin
Stéphanie Gascon
Martin Ménard
Élizabeth Roussel

Julie Malo
Marc-André Guérette
Marie-Pier Régimbald
Sabrina Vinet
Sébastien Derouin
Émilie Lauzon
Dave Lemieux
Marie-Ève Lavoie

1. Mot de bienvenue et signature de la feuille de présences

Ouverture de l'assemblée à 19h00. Mme Lavictoire, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de l'assemblée. Elle assurera, en collaboration avec Mme Denault, présidente sortante, le déroulement de la rencontre.

Seize (16) parents sont présents à l'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Denault fait la lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est ajouté. Il est proposé par Mme Lavoie, et appuyé par Mme Goulet d'adopter l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 5 septembre 2024

Mme Denault réfère les membres au procès-verbal de la dernière assemblée générale des parents remis en début de rencontre. L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Régimbald et appuyée par Mme Lauzon. Toutes deux étaient présentes à l'assemblée générale du 5 septembre 2024.

4. Nomination d'une ou d'un secrétaire

Mme Denault propose Mme Boivin comme secrétaire d'assemblée. Approuvée à l'unanimité.

5. Présentation des membres du conseil d'établissement 2024-2025

Mme Denault présente les membres de l'année 2024-2025. Elle quitte le conseil d'établissement, car son enfant est maintenant au secondaire. Présentation des membres :

- Mme Denault (poste en élection)
- M. Derouin (poste en élection)
- Mme Goulet (poste en élection)
- Mme Adam
- Mme Touré
- Mme Régimbald
- Mme Malo (substitut, poste en élection)
- Mme Sanscartier (substitut, poste en élection)

6. Rôles et responsabilités du conseil d'établissement

Mme Denault explique les rôles et responsabilités du conseil d'établissement.

7. Présentation du rapport annuel 2024-2025

Mme Denault présente le rapport annuel 2024-2025. Mme Lavictoire complète l'information.

8. Nomination d'un directeur d'élections

Mme Lavictoire propose Mme Julie Morin. Éluë à l'unanimité.

9. Élection des nouveaux membres du C.É. (3 postes de 2 ans + 2 substituts de 1 an)

Mme Morin procède à l'ouverture des mises en candidatures. Quatre parents se proposent :

- Sébastien Derouin
- Dave Lemieux
- Julie Malo
- Audrey-Anne Goulet

Mme Morin procède à la fermeture des mises en candidature. Proposée Mme par Sabrina Vinet.

ÉLECTIONS

Mme Morin invite les quatre parents à se présenter à tour de rôle puis l'assemblée procède au vote secret.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

- **Parents élus pour un mandat de 2 ans :**
 - Mme Goulet
 - M. Lemieux
 - Mme Malo
- **Parent Substitut pour un mandat de 1 an :**
 - M. Derouin
 - Mme Lavoie se propose comme substitut

Destruction des bulletins de votes proposée par Mme Touré.

10. Élection d'un représentant de parents au comité de parents du centre de services scolaire des Draveurs et de son substitut.

Mme Denault explique le fonctionnement du comité de parents.

M. Dave Lemieux se propose comme représentant. Il est élu à l'unanimité. Mme Malo se propose comme substitut. Elle est élue à l'unanimité.

11. Formation de l'organisme de participation des parents. (OPP)

Mme Goulet présente l'organisme de participation des parents. Elle invite l'assemblée à voter la reconduction de l'OPP. Les parents qui désirent être bénévoles sont aussi invités à donner leur nom avant de quitter.

Il est proposé de poursuivre les activités de l'OPP pour la prochaine année. La proposition est acceptée à l'unanimité. Tous les parents présents (16) sont d'accord pour la poursuite de l'OPP en 2025-2026.

12. Mots de la direction

Mme Lavictoire remercie les membres d'avoir été présent à l'assemblée. Les membres du CÉ sont invités à demeurer quelques minutes après la levée de l'assemblée.

13. Période de questions

Dans la régie interne de CÉ, est-ce qu'il y a des frais de gardiennage de prévu ?

14. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 19h33. Proposé par M. Lemieux, secondé par M. Derouin.